

Photographie
à coller

FORMATION DIPLÔME D'INSTRUCTEUR FEDERAL

Fiche de candidature

ECOLE DEPARTEMENTALE DE FORMATION

Ligue de : BRETAGNE ; Département des COTES D'ARMOR

Responsable de la formation DIF : Hervé DENIS

Date(s) de la formation :

7 et 8 octobre 2023 Maison Départementale des Sports, 18 rue de Coubertin
22 440 Ploufragan

4 et 5 novembre 2023 : Espace Roger Ollivier 13 rue du stade 22190 PLERIN

Examen final le samedi 25 novembre à 9H à Uzel

Date limite d'inscription : 27 septembre 2023

Etat Civil

Nom de naissance : Nom d'usage :

Sexe : M F

Prénom :

Date de naissance : / / Pays de naissance :

Adresse permanente :

Code Postal : Ville :

Tél. : Portable :

E-mail :@

Situation

Numéro de licence : Numéro d'affiliation du club :

Discipline : Grade :

Responsabilités associatives et/ou fédérales:

.....

Mode de règlement

Coût de la formation : 250 € (150€ pour les titulaires du DAF)

Numéro de chèque : Banque :

Nom de l'émetteur du chèque :

Montant espèces : Référence reçu :

Pièces obligatoires à joindre avec ce dossier

- 1 copie de la carte nationale d'identité (recto et verso) - être âgé au moins de 18 ans
- 1 copie du diplôme de grade du 1er dan minimum
- 1 copie de la licence fédérale de l'année en cours
- 1 copie du PSC1 ou diplôme de secourisme équivalent en cours de validité

Demande d'admission

Je soussigné(e) :certifie l'exactitude des renseignements fournis dans ce dossier et demande au jury d'admission d'examiner ma candidature à l'entrée en formation au Diplôme d'Instructeur Fédéral.

Fait à : , le :Signature :

Le dossier de candidature dûment complété doit être accompagné obligatoirement de toutes les pièces à joindre.

Il devra être envoyé à l'adresse suivante :

Comité Départemental de Karaté 22
2 Impasse des Lys
La Barrière
22100 TRELIVAN